

■ **Cardio Plus SA**, à Genève, exploitation d'un centre de réadaptation cardio-vasculaire ambulatoire précoce (phases II et III) (FOSC du 28.05.2002, p. 6). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 04.07.2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **Cardio Plus SA, en liquidation**.
Journal no 9348 du 11.09.2002
(00644718 / CH-660.1.206.998-3)